



# CO-CONSTRUCTION D'UNE QUALITÉ DE L'ACCUEIL POUR/AVEC LES FAMILLES ?

Florence Pirard (Université de Liège)  
Lausanne, 4 septembre 2025

# A la recherche d'une qualité d'accueil...

**Accompagnement pour une qualité des services**, formation pour les personnes chargées d'appliquer l'Ordonnance du Conseil Fédéral de Suisse, Institut de Perfectionnement, Lausanne, 3-4 mars 1997, 2 mai 1997 ; 25-26 novembre 2002.

**Améliorer la qualité effective des services d'accueil pour jeunes enfants**, formation à destination d'encadrants de services d'accueil, Institut de Perfectionnement (I.N.P.E.R.), Lausanne, 2-3 mars 1998, 20-21 avril 1998 ; 3, 4, 7, 8 et 9 février 2000.

**Partager nos histoires et nos savoirs, gage de qualité dans les lieux d'accueil ?**, Conférence à la journée de partage et de réflexion « La diversité mise en mots » du Centre de Ressources en Éducation De l'Enfance (CREDE) Service d'accueil de jour de l'enfance de la ville de Lausanne de la ville de Lausanne. Lausanne, Suisse, 5 décembre 2013. Cette journée faisait suite à une conférence donnée à Genève un an plus tôt.

**Professionnel-le-s de l'enfance : les compétences au cœur du métier**, conférence sur invitation du PEP (Partenaire Enfance & Pédagogie) et du CREDE (Centre de Ressources en Education de l'Enfance), Lausanne, 19 novembre 2015.

**Les professionnel-le-s face aux enjeux d'une qualité effective pour tous**, conférence sur invitation de Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP) dans le cadre de la journée « Promouvoir l'égalité des chances et l'intégration sociale : il ne suffit pas d'ouvrir la porte ! », Lausanne, 3 novembre 2018.

**Accueil de jour des enfants : sortir de son silo pour une approche plus intégrée. Un défi à relever ensemble, pas à pas, acteurs de l'accueil, de la formation, de la gouvernance**, Conférence du Projet Triangle Erasmus +, Haute Ecole Pédagogique, Lausanne, 16 mai 2022.

**Documentation et curriculum au service d'une qualité d'accueil ?**, Conférence avec Catherine Bouve (Université Sorbone Paris Nord, Journée organisée par PEP et la HETSL de Lausanne sur « la documentation pédagogique, quelles inspirations retirer des expériences italiennes », Lausanne, 12 novembre 2024.

**Encourager la participation dans le champ de l'éducation de l'enfance : la part des adultes**. Conférence avec Sylvie Rayna et Marianne Zogmal, dans le cadre du cycle de conférences du RIFT, Université de Genève, Genève, 13 novembre 2024.

# Intervention en trois temps

## Temps 1

Qualité d'accueil,  
quelques repères

## Temps 2

Discussion de quatre  
principes de co-  
construction d'une  
qualité d'accueil  
avec/pour les familles

## Temps 3

Développement d'une  
professionnalité dans  
cette recherche de  
coopération



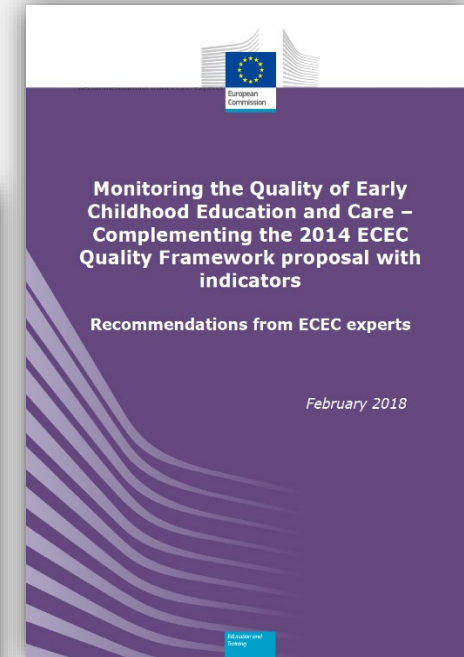
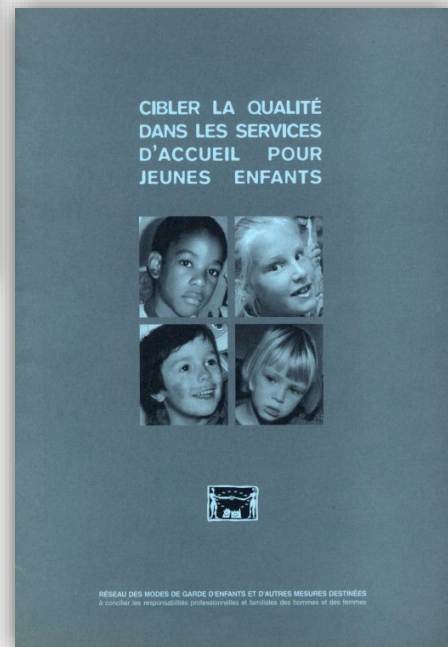
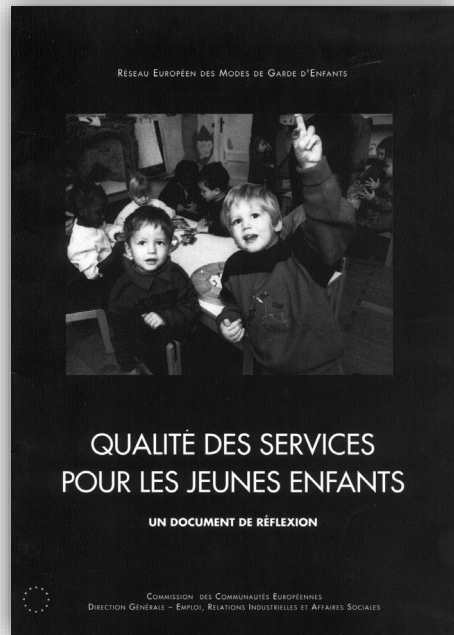
## Temps 1 :

# Qualité d'accueil, quelques repères

# De quelle qualité parle-t-on ?



# Un incontournable des politiques éducatives



# Qualité de l'accueil : un enjeu de société

La promotion des droits de l'enfant est au cœur de la recommandation de la Commission européenne – ce qui implique pour les États membres de reconnaître les enfants en qualité de titulaires de droits et de considérer leurs besoins comme l'axe central des politiques qu'ils élaborent. S'intéresser aux besoins des enfants n'est plus une option.

Boisson (2013)

Les services d'éducation et d'accueil de jeunes enfants de qualité (EAJE) sont considérés comme des sources de bénéfices pour les enfants, en particulier ceux issus des familles en situation de pauvreté.

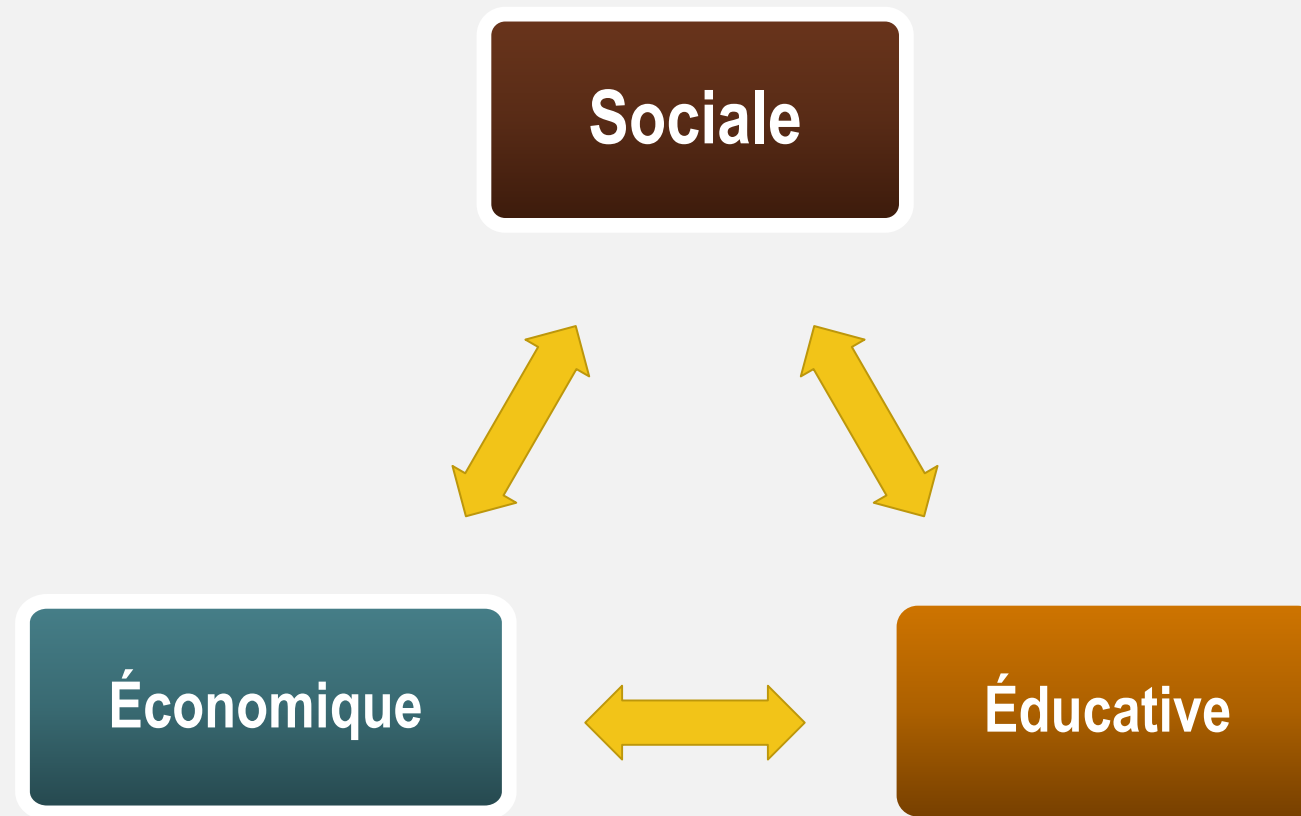
OCDE (2012)

UNICEF (2008)

Eurydice (2009)

European Commission/EACEA/Eurydice/Eurostat (2014)

# Qualité : trois fonctions en tension

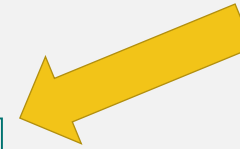


# Principes clés pour un système de qualité

Image et  
Voix de  
l'enfant

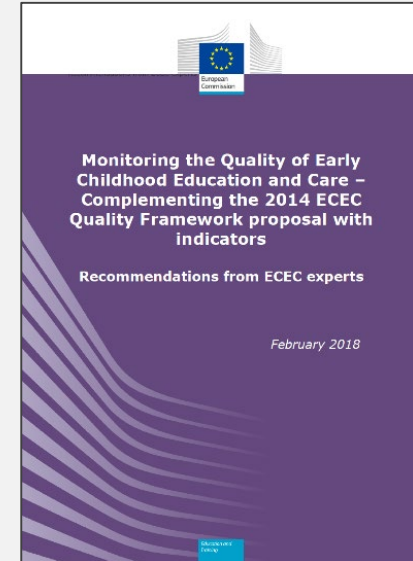


Partenariat

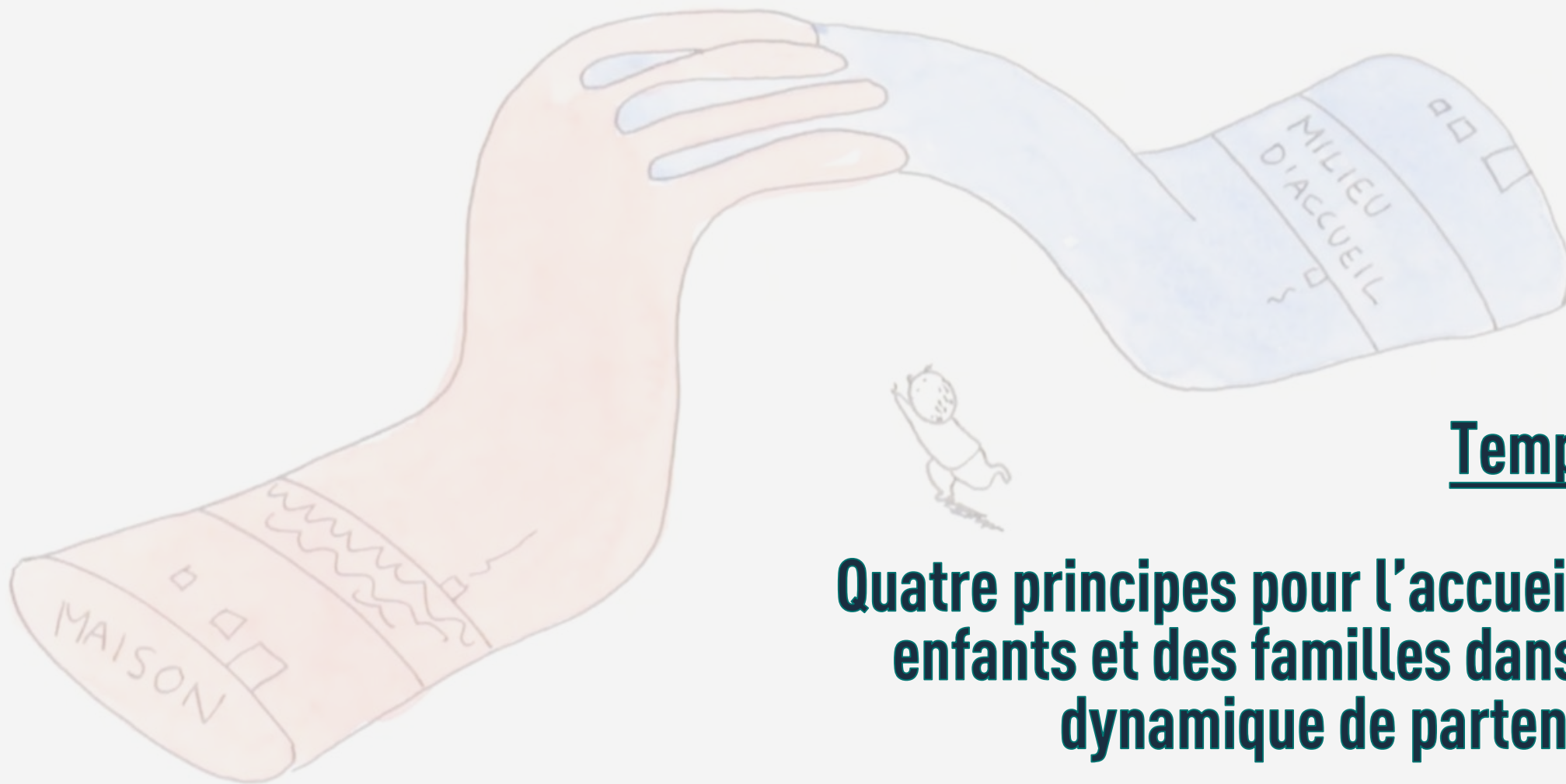


Processus  
Qualité

Système  
Compétent



European Commission. (2018). *Monitoring the Quality of Early Childhood Education and Care – Complementing the 2014 ECEC Quality Framework proposal with indicators. Recommendations from ECEC experts.* Brussels: European Commission. Directorate-General for Education, Youth, Sport and Culture.



## Temps 2 :

# Quatre principes pour l'accueil des enfants et des familles dans une dynamique de partenariat

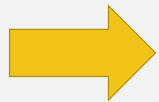
# Principe 1



Identifier une posture professionnelle distincte de la posture parentale : de la spécificité à la recherche d'une coopération.

# Une rencontre singulière à créer ...

- Diversité des acteurs : professionnels des milieux d'accueil, parents (père, mères ou ceux et celles qui en exercent les fonctions), entourage familial sans oublier les enfants...
- Chacun est porteur de valeurs, d'expériences, d'une histoire, de ses caractéristiques propres.
- Chacun a une posture différente :
  - *parentale* : investissement dans « son » enfant dans ce qu'il y a de plus intime, de plus proche, de plus intense → enfant = émanation d'un couple et de leur projet, ainsi que d'un réseau familial.
  - *professionnelle* : investissement dans le groupe d'enfants qui ne sont pas les siens → garantir des conditions d'accueil de qualité pour chacun et tous; implication distancée, mais avec chaleur et empathie, ce qui colore le travail d'une empreinte d'humanité.



Laisser à chacun un espace pour définir, en dialogue **avec** l'autre, sa place plutôt que de devoir adopter une place définie à l'avance **pour** soi.

Pour un « espace de circulation de l'enfant » (Moisset, 2020)

**Faire placeS.**

**sans injonction à la participation**

**Inclure**, tout en reconnaissant **différentes formes de participation** possibles (des plus périphériques aux plus centrales, Rogoff 2007), y compris celle de ne pas participer (Pirard et al., 2021 ; 2022).

## Principe 2

Promouvoir une approche holistique de l'enfant dans le respect de ses besoins et de ses droits et la prise en compte de ses univers d'appartenance.

# La coopération, un moyen pour disposer des ressources nécessaires pour prendre soin de cet enfant-là de la manière la plus adéquate (edu-care).

L'arrivée dans la structure d'accueil induit deux mouvements nécessaires :

- préserver le lien qui se construit entre l'enfant et ses parents. Permettre à chacun, parents et enfant, de garder « l'autre » présent en lui pendant la période d'absence du parent

**ET**

- établir et consolider un lien professionnel sécurisant pour l'enfant : rendre l'inconnu « connu ». Cette manière d'envisager l'accueil reconnaît le lien fondateur de l'enfant avec son parent et son histoire familiale.



***Prendre soin de l'enfant d'une autre de la manière la plus adéquate possible tout en assurant une continuité d'être pour l'enfant (sans « faire comme » les parents) :***

- échanger avec les parents des informations essentielles au sujet de ce que leur enfant exprime (goûts, intérêts, rythmes de vie, ...)
- percevoir comment les parents « vivent » leur enfant, leurs attentes, ce qu'ils ont dans la tête à propos de lui.

# Pour ou avec ?

« Mais le problème, c'est que la maman me téléphonait tout le temps pour savoir ce que [sa fille] avait bu. J'avais l'impression qu'elle remettait tout sur la nourriture tu vois. Et le fait qu'elle dorme, qu'elle joue, qu'elle soit souriante et qu'elle soit... ça ne rassurait pas la maman. Donc finalement, j'ai dû un peu tricher entre guillemets sur les repas, pour qu'elle se sente plus rassurée. Parce qu'au travail, c'était invivable pour elle. Déjà, je le voyais parce qu'elle me sonnait plusieurs fois par jour. Donc je me dis, si elle fait ça pendant qu'elle travaille, elle a sa pensée qui est ici et pas au boulot. Donc il faut que j'essaie de rentrer dans...pas rentrer dans son jeu, mais je veux dire trouver une porte pour la rassurer, en trichant même sur la quantité qu'elle avait bue, sur les heures, sur les heures de dodo j'ai triché aussi. Parce qu'ils trouvaient qu'elle dormait trop. [...] Mais je savais que c'est ce qu'il lui fallait pour lui faire du bien parce que je me rendais compte que c'était tout le temps la nourriture qui revenait ».

Extrait du mémoire de Ch. Xhonneux (2014)

*« Une mère d'origine indienne manifeste un jour son inquiétude par rapport à l'alimentation de son bébé. Elle insiste pour que l'on donne à son enfant un biberon de 120 ml toutes les deux heures. L'éducatrice s'aperçoit par la suite que le bébé ne réclame pas une telle quantité et elle sait qu'une telle quantité ne sera pas adaptée pour ce bébé. »*

(Vandenbroeck, 2005, p. 153)

## **Partager un souci commun**

### **→ recherche du bien-être de l'enfant dans le respect de ses besoins et de ses droits**

- Etablir, dès les tout premiers contacts, une relation de confiance réciproque avec les parents, pères, mères ou ceux qui en exercent les fonctions.
- La consolider au fil du séjour et à chaque rencontre formelle et informelle par une communication mutuellement respectueuse des responsabilités de chacun et par le respect du cheminement propre de chaque famille. Reconnaître les désaccords...
- A la fin du séjour de l'enfant, « dénouer » les liens permet à chacun de se réinvestir dans une nouvelle histoire.



Faire placeS...

...pour **INCLURE** sans exclure



## Principe 3

Prendre en considération le travail avec les enfants, mais aussi celui avec les familles, les professionnel·le·s et la communauté.

Interroger la signification et le sens de la coéducation...

# Enjeux de la recherche d'une coopération :

- **pour l'enfant** : bénéficier d'une sécurité psychique nécessaire pour se sentir bien, exprimer ses compétences, participer aux faits et événements quotidiens qui le concernent et se développer...
- **pour le parent** : pouvoir confier son enfant en toute sérénité, créer des liens avec d'autres familles, d'autres professionnels, développer un sentiment d'appartenance à une communauté...
- **pour le/la professionnel·le** : disposer des ressources nécessaires pour prendre soin de cet enfant-là de la manière la plus adéquate, pour créer des lieux abordables qui favorisent la participation citoyenne des tous et toutes : enfants, familles, professionnel·le·s et autres acteurs locaux...

# Des ambivalences à décoder : « parents ressources » - « parents problèmes »

- **Nécessité** (« ils sont les premiers éducateurs de leur enfant ») **ET** **contrainte** à la fois (« il faut faire avec les parents » « mais jusqu'où, pour qu'il n'y ait pas de débordement, trop intrusif »; la question des limites (Sharmahd et Pirard, 2007)
- **Ressource** (« ils connaissent mieux leur enfant ») **et source de problèmes** (« ils viennent avec des demandes impossibles » « c'est vrai qu'il faut laisser la place aux parents, mais il faut tout de même leur donner un cadre comme les enfants... »)

*« L'implication des familles a beau être perçue comme une nécessité, elle ne va pas de soi. Elle ne se décrète pas : c'est un choix! »*

(Rayna, 2016, p.11)

# La Coéducation ?

Différentes **logiques** dans la façon d'envisager les relations avec les familles et leur participation

(Camus, Dethier & Pirard, 2012)

## Assimilation

1+1=1

= Le service tend à imposer ses modes d'action aux familles → attente que les familles adoptent les pratiques préconisées et s'adaptent ou adaptent l'enfant au milieu d'accueil.

Risques :

- prend peu en compte la spécificité de l'accueil de l'enfant en dehors de la famille
- met le/la professionnel·le en concurrence avec le parent.
- prise de pouvoir du/de la professionnel·le (qui sait) sur le parent (qui ne sait pas) → revient à exclure le parent, sa compétence, son savoir.

Projet éducatif = la « bible », le savoir sur lequel on s'appuie pour justifier le bien-fondé des pratiques considérées comme étant meilleures, voire les seules « bonnes » (effet bouclier).

« coéduquer avec la famille, ce n'est pas éduquer la famille » (Humbeeck et al., 2006, p. 657)

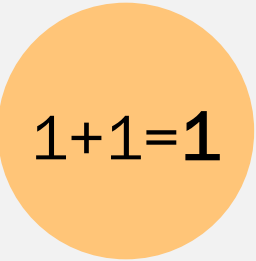
# La Coéducation ?

## Assimilation

## Accommodation

= les professionnel-le-s tentent de se conformer au maximum aux attentes des parents. Cette logique repose sur la conviction que les parents ont légitimement une parole dominante, voire exclusive, lorsqu'il s'agit de leur enfant.

→ La **participation parentale** est un droit et ceux-ci peuvent, au même titre que les professionnel-le-s, **déterminer les orientations** et les **pratiques** du service auquel ils font appel.



1+1=1

Deux risques / effets :

- **crainte de s'immiscer dans les prérogatives parentales** → remise en question de la légitimité de ses décisions en tant que professionnel-le (renforcé quand distinction pas claire entre posture parentale et professionnelle)
- **crainte de perdre le parent en le décevant.** Sans doute la crainte de décevoir va-t-elle au-delà de celle de perdre → renforcé quand on considère le parent comme un **client** (crèche = service)

# La Coéducation ?

Assimilation

Continuité

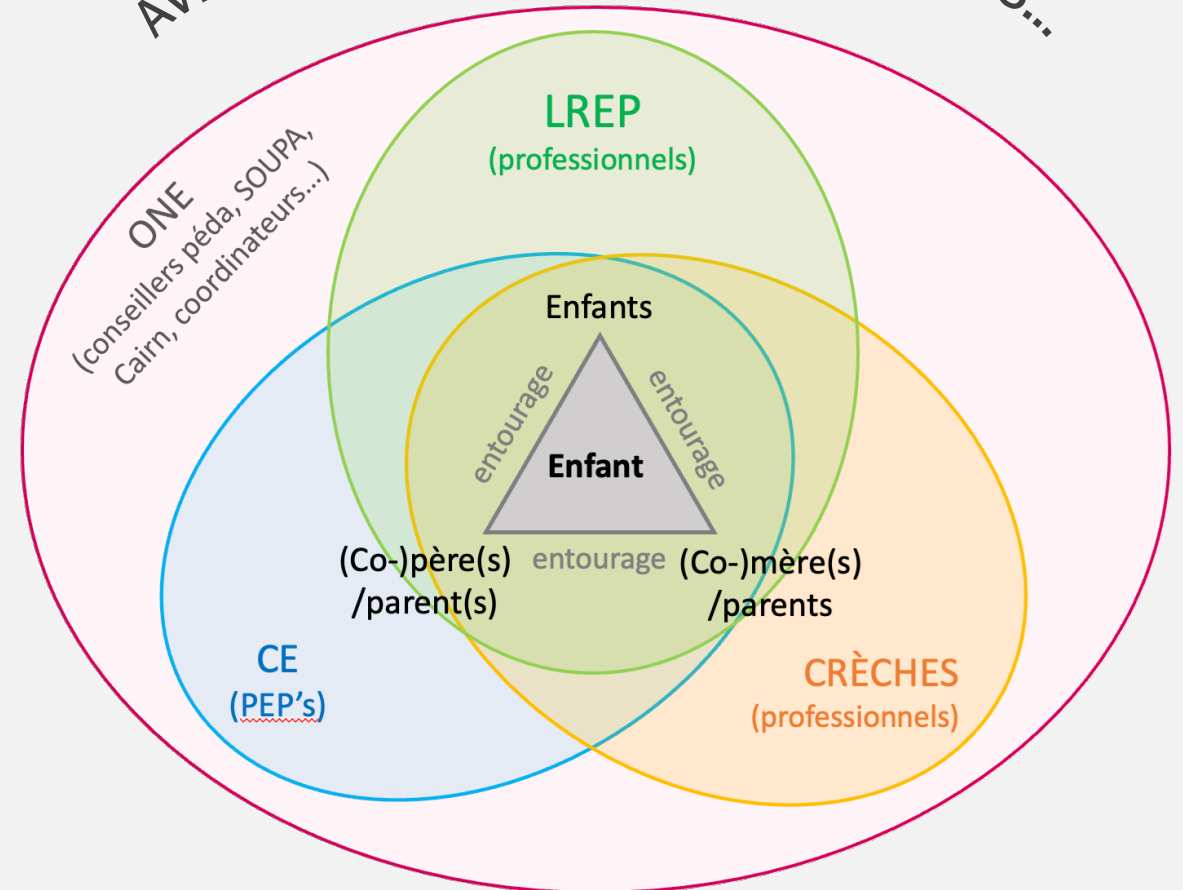
Accommodation

$$1+1=3$$

- **Reconnaissance et enrichissement réciproques** : *a priori...*
    - *on ne sait pas tout; l'autre (parent) possède des connaissances, des compétences; il peut (nous) apporter quelque chose.*
    - *intérêt partagé pour le bien-être de l'enfant. → facteur de confiance.*
- *Les parents peuvent tirer parti des apports des professionnels. Réciproquement, les professionnel·le·s peuvent s'inspirer d'une expérience individualisée pour revoir/repenser leurs pratiques.*
- **La participation des familles** s'inscrit dans une **individualisation négociée de l'accueil**, fondement de la création d'une relation de confiance réciproque

Projet ONE Academy (Pirard, Razy, dir., 2024) : représentation d'une démarche interdisciplinaire, interinstitutionnelle, collaborative et participative. Vers un système collaboratif...

AVEC TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS...



Conférence RIFT – Genève –  
13 novembre 2024

## Principe 4



Veiller à accueillir tous les enfants et leurs parents quelles que soient leurs spécificités dans un respect de la diversité

# Se laisser interpellé par chaque histoire tout en maintenant une cohérence

- Prise en compte des demandes des parents, une question « relative » ? Parvenir à trouver un équilibre entre la contingence de l'accueil en collectivité, les orientations prises dans le projet éducatif et l'attention particulière à porter à chaque enfant du groupe. Ecouter ne signifie pas accepter.
- Des différences existent entre ce qui se fait à la maison et dans le milieu d'accueil :
  - possibilités de négociation autour des pratiques pour cet enfant-là
  - l'interpellation faite par un enfant permet d'aménager la pratique au bénéfice de tous et d'améliorer les conditions d'accueil

**MAIS** sans remise en cause du projet éducatif par l'imposition de manières de faire individuelles venant de chaque famille (risque de déresponsabilisation du/de la professionnel·le)

Ni se fondre dans les attentes parentales...

Ni attendre des parents qu'ils se fondent dans nos pratiques...

### **Le dialogue** : une expérience quotidienne

- d'un intérêt partagé pour l'enfant,
- d'une recherche commune de son bien-être
- d'une acceptation de différences entre MA et famille
- d'une clarté sur ce qui relève de l'exercice professionnel

# La **SITUATION**



Il est plus ou moins 16h00 dans le groupe des plus grands où plusieurs enfants sont en activité sous la responsabilité de leur puéricultrice de référence. **Martin**, 2 ans, se déplace en poussant un landau dans laquelle il a déposé une poupée tandis que les autres enfants sont occupés dans la pièce avec d'autres jeux. La puéricultrice de référence remplit les carnets de liaison maison/crèche. La directrice se trouve dans l'entrée de la crèche, attenante au « sas d'accueil », elle y range des brochures.

[*Le papa/le parent/la maman*] de **Martin** vient le chercher. [*Ce papa/ce parent/cette maman*] salue la coordinatrice en entrant et se dirige vers le sas d'accueil. Il/elle s'y trouve seul (il n'y a pas d'autres parents présents). Il/elle dit « bonjour » à l'intention de la puéricultrice et constate que son fils promène une poupée. [*Le papa/le parent/la maman*] interpelle alors **Martin** : « Qu'est-ce que tu fais ? Tu joues à la poupée ? C'est pour les filles ça ! Allez, viens ! ». Son ton de voix est sec.

La coordinatrice passe la tête dans le sas d'accueil. La puéricultrice, d'habitude très à l'aise avec [*ce papa/ce parent/cette maman*], reste sans voix et interpelle la coordinatrice du regard sans dire un mot. La coordinatrice s'adresse alors à [*ce papa/ce parent/cette maman*] : « ah bon ? Pourquoi les garçons ne jouent-ils pas à la poupée ? Ca vous embête qu'il joue avec ces jeux-là ? »

[*Le papa/le parent/la maman*] : « Je n'ai pas envie d'en faire un homo ! ».

# L'expérience singulière de lieux alternatifs: les Modes d'Accueil Ponctuels (MAP) en France

(Bouve et al., à paraître)

- Les Map représentent un milieu éducatif parfois inconnu des parents. Ils matérialisent un « monde pour les enfants », une culture et une institution de la petite enfance, séparés de la sphère familiale, où les adultes ont droit de cité de en tant que parents ou professionnelles. Une mère raconte qu'elle a acheté des jeux de dinette pour son fils, en découvrant qu'il aimait cela à la HGM : « *chez nous il y a que des jouets de garçon* » (mère S., fratrie de quatre garçons). Comme en écho, une professionnelle évoque l'intérêt « *d'offrir un autre modèle culturel qui fait une place au jeu* » (psychologue, HGM).
- « ... () on sent comme si la garderie c'est chez nous (...) et ils nous mettent à l'aise » (mère S., HGM)
- C'est, finalement, un travail que les professionnelles caractérisent comme « plus humain », « plus à l'écoute », « au cas par cas » et « empathique » auprès des parents, en regard du travail ordinaire en crèche : « *la barrière (...) on essaie (...) de la lever* » (AP, HGM)

# Faire la sieste dehors, une pratique négociable ?

*« Je me dis oui mais les courants d'air comment ça marche parce que si c'est sur le balcon certes, mais il y a quand même des courants d'air. Ben non, en fait il y a, ils mettent des draps pour couper le vent, ils demandent aussi.[...] Quand il y a des températures comme ça, des tempêtes ou la météo qui est un peu incertaine, en fait j'ai appris que tous les matins, la première qui arrive pour ouvrir le service demande à l'infirmière l'autorisation pour faire dormir les enfants dehors (...) Et ça favorise le sommeil de dormir à l'extérieur du coup ben, quand j'ai eu toutes mes réponses, ça m'a rassuré et je dis 'allez-y !'. »*

Extraits du mémoire de Lisa Quirin (2024)

# Faire la sieste dehors, une pratique négociable ?

« C'est là que nous on est étonné parce que nous les faire dormir, on a pu refuser. Elle nous avait posé la question et on avait refusé dès le début (...) Voilà, on préférerait pas. On préférerait pas parce que c'était à toutes météo, donc qu'il fasse beau ou qu'il fasse froid. C'est frustrant de se dire qu'il fait 8 degrés, nous on n'a pas envie de rester dehors et les enfants ils sont en train de dormir dehors. Mais voilà, c'est un concept. »

« Non c'était pas une obligation, mais il faut se mettre à la place de l'enfant, tous ses copains vont dehors. Vous pensez vraiment qu'on va dire 'ben, il va rester à l'intérieur ? Il va être triste !' Donc on préfère qu'il soit dehors avec ses copains, même quitte à tomber enrhumé ou avoir mal à la gorge que de rester à l'intérieur et être triste parce que nous ce qu'on veut, c'est que notre enfant soit content. Donc voilà, donc nous on leur a jamais dit « ne le mettez pas dehors (...) Elles font ça depuis 10 ans. De nouveau, ce que je dis, elles ont plus l'habitude que nous avec les enfants. C'est pas parce que on n'est pas d'accord sur une façon d'interagir avec 'aller dehors, pas dehors', que c'est la mauvaise façon, donc voilà on ira jamais à leur rencontre à ce niveau-là. »

# Faire la sieste dehors, une pratique négociable ?

« Oui. J'ai même pas osé dire non en fait. [...] Non j'ai dit oui, je peux pas dire non en fait. [...] Elle m'a... au début même calmé, elle m'a dit 'je vous assure' j'étais là 'oui' mais pas oui » (E7)

« [...] elle le proposait tous les jours, elle a insisté pour que j'accepte. Et avec mon mari il avait une peur de justement de ouais ils vont le faire en cachette. Mais franchement je crois pas qu'ils l'ont fait parce qu'on n'a jamais rien vu. Mais mon mari des fois quand il finissait plus tôt il partait plus tôt exprès mais sans prévenir je disais 'ça va je vais appeler la crèche' et il me disait 'non, non, t'appelles pas' je disais 'arrête hein' il me disait 'non, non, non, surprise' vous voyez ? Parce qu'il avait tellement peur que, qu'on le faisait dormir dehors parce qu'il dormait pas le grand et franchement non, on n'a jamais rien attrapé. »

Extraits du mémoire de Lisa Quirin (2024)



### Temps 3 :

**Quelle professionnalité dans cette recherche de coopération ?**

- Engager un travail de déconstruction des représentations et des pratiques situées historiquement et culturellement; s'interroger sur nos propres normes, nos principes éducatifs, nos valeurs, nos croyances, prendre du recul vis-à-vis de ceux-ci/celles-ci, conscientiser leur caractère partiel et partial (vs. la vérité, la bonne manière d'éduquer,...), différencier ce qui est du registre personnel et du registre professionnel
- Permettre une connaissance réciproque de l'expérience de vie des enfants, de la vie quotidienne dans la structure
- Être présent à l'autre avec
  - sa tête (connaissances, observations, ...)
  - son corps
  - ses émotions
  - une grande attention à l'autre et à ce qu'il vit
- Pour comprendre **avec sa sensibilité**, entendre la demande, analyser ce qui se passe, tenter d'y répondre sans se laisser prendre par les émotions suscitées par la situation. Tenter de comprendre le cadre de référence de l'autre (comprendre ne signifie pas adhérer ou cautionner)

- Chercher ce qui relie, fait lien, plutôt que ce qui oppose/différencie (cf. « posture de l'entre-deux » (Thouroude, 2022, Andrys-Top, 2024))
- Favoriser des « rencontres légères » entre-parents (Geens, Vandebroek, 2016) ; développer une posture de l'entre-deux (Andrys, 2024)
- Oser sortir des sentiers battus : expérimenter d'autres manières d'agir et de vivre ensemble dans des dynamiques coéducatives démocratiques (Dalhberg & Moss, 2007)
- Elargir son répertoire de pratiques partagées, développer une communauté de pratiques



Nécessité de disposer de lieux pour pouvoir (co-)cheminer : partage et analyse des pratiques entre professionnel·le·s, soutien de l'équipe, supervision, formations, voyages d'études ...

Comment respecter le cheminement de chaque parent tout en reconnaissant le sien (co-cheminement) : ses découvertes, ses façons de faire ?

Comment diminuer l'effet boîte noire ?

Comment le faire en maintenant les principes d'une qualité de l'accueil ?

Comment assurer au bébé qui arrive une continuité maison crèche ?



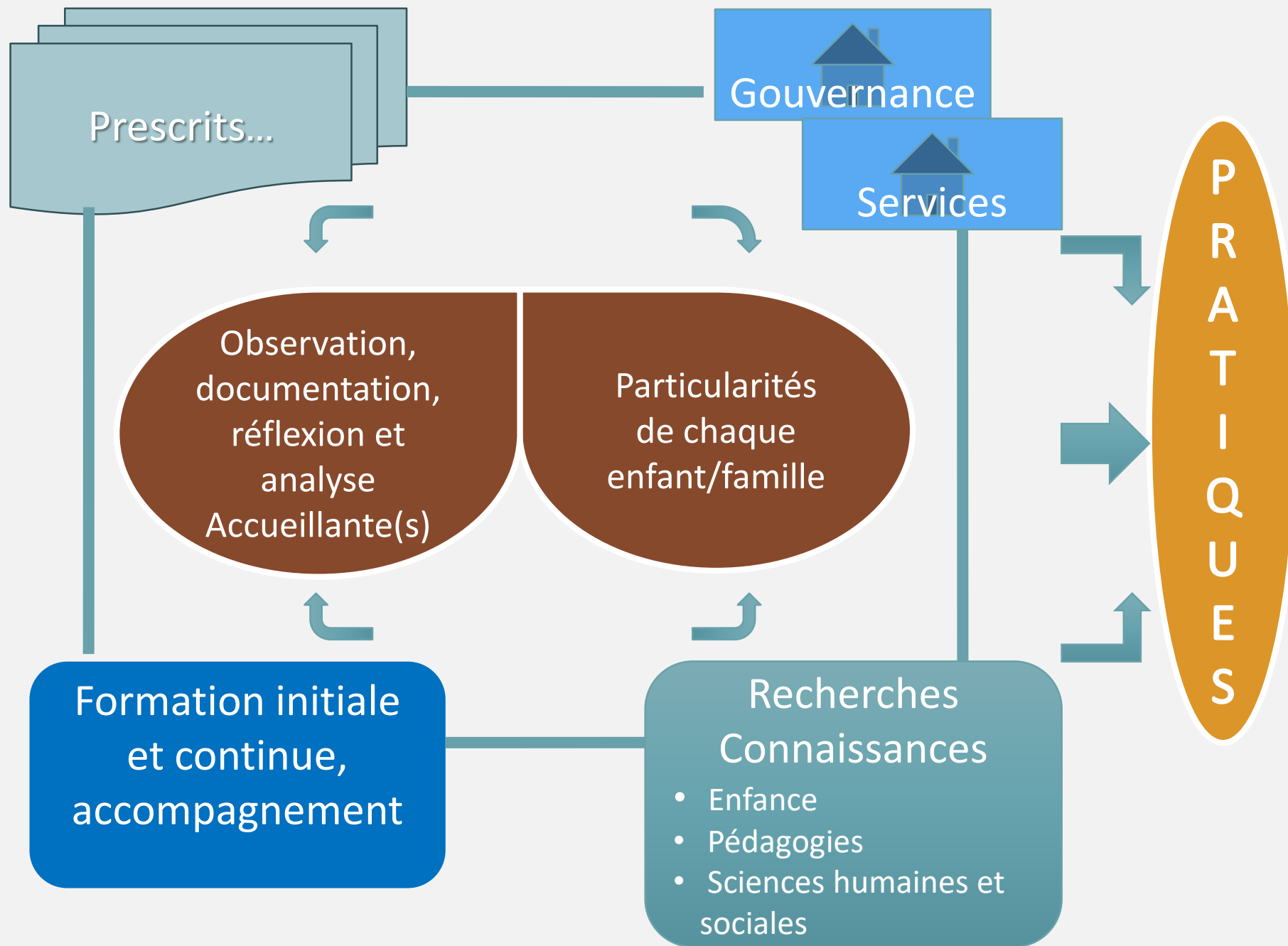
Quelle place a l'enfant dans nos échanges avec les parents ?

Comment trouver une juste distance/proximité dans la relation avec les familles ?

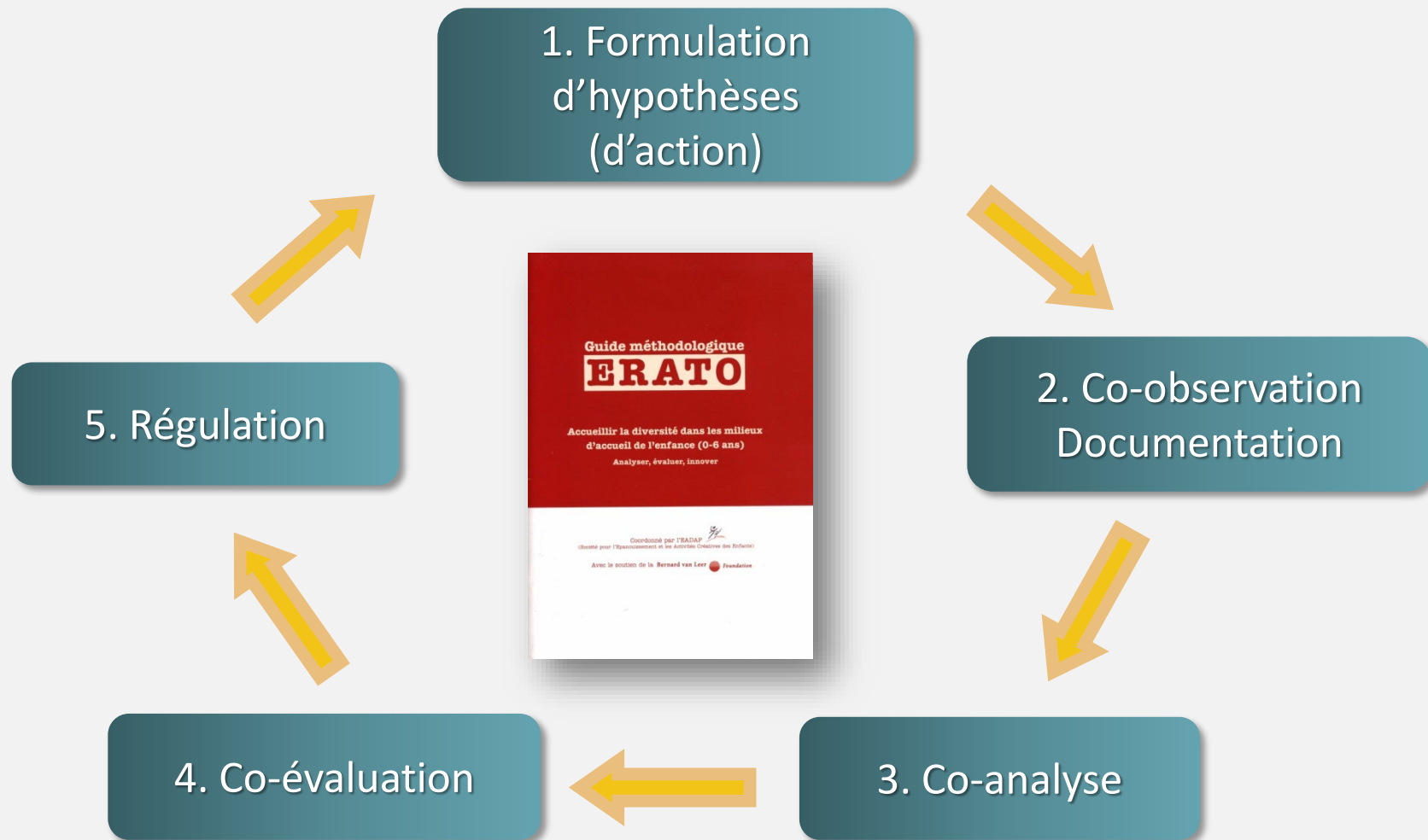
Comment prendre du recul sur ce qu'on vit ?  
Sur ce que suscite en nous un enfant, un parent ?

Comment aménager des espaces de dialogue sans gêner ?





# Quand les professionnel-le-s se mettent en recherche



*« Je ne partage point cette erreur commune de juger d'un autre d'après ce que je suis. Je crois aisément qu'il y a des qualités différentes des miennes (...) Je conçois et crois mille bonnes manières de vivre opposées ; au contraire du commun des hommes, j'admets en nous plus facilement la différence que la ressemblance. »*

Michel De Montaigne,  
(Les Essais, Livre 1, 1580, cité par Rayna, 2016, p. 9)

# Bibliographie

- Andrys-Top, M.** (2024). La posture de l' « entre-deux » des éducateurs de jeunes enfants pour l'éducation inclusive au sein des lieux d'accueil de la petite enfance, *Phronesis*, 13(1),19-29.
- Boisson M.,** (2014). Commission européenne, Recommandation « Investir dans l'enfance pour briser le cercle vicieux de l'inégalité », C(2013) 778 final (UE), annexe V in Wisnia-Weill V. et Boisson-Cohen M. , *Les objectifs des stratégies intégrées pour l'enfance et l'adolescence et leurs mesures. Eléments pour discussion*. Commissariat général à la stratégie et à la prospective. Commission enfance et adolescence. (téléchargeable sur le site <http://www.strategie.gouv.fr/actualites/objectifs-strategies-integrees-lenfance-ladolescence-leurs-mesures-commission-enfance>)
- Bouve, C., Odena, Sanchez, C., Ulmann, A.L., & Garnier, P.** (soumis). Les modes d'accueil ponctuels, un écosystème au cœur des transitions enfantines et familiales. Une étude de cas multisituée. Dans Conus, X., Garnier, P. & Pirard, F. (dir.). *Transitions en petite enfance. Vécus, pratiques, enjeux*. Alphil Presses Universitaires Suisses.
- Camus, P., Dethier, A., & Pirard, F.** (2012). Les relations familles-professionnelles de la petite enfance en Belgique francophone, *Revue Internationale d'Éducation Familiale*, 32, 17-33. <http://hdl.handle.net/2268/143578>
- EACEA** (Agence exécutive Education audiovisuel et culture) (2009). *Réduire les inégalités sociales et culturelles par l'éducation et l'accueil de jeunes enfants en Europe*. Eurydice, pp. 109-121 (téléchargeable sur le site : <http://eaca.ec.europa.eu/> )
- European Commission/EACEA/Eurydice/Eurostat** (2014). *Key Data on Early Childhood Education and Care in Europe. 2014 Edition. Eurydice and Eurostat Report*. Publications Office of the European Union.
- European Commission** (2018). *Monitoring the Quality of Early Childhood Education and Care – Complementing the 2014 ECEC Quality Framework proposal with indicators. Recommendations from ECEC experts*. European Commission. Directorate-General for Education, Youth, Sport and Culture.
- Garcia, S.** (2024). La « collectivité » au cœur des pratiques professionnelles et de la reconnaissance sociale et politique de l'accueil de la petite enfance. Dans Pirard, F., Zogmal, M. & Garnier, P. (dir.) *Pratiques et politiques en petite enfance. Perspectives internationales*. (XX-XX). P.I.E. Peter Lang.
- Humbeek, B., Lahaye, W., Balsamo, A., & Pourtois, J.-P.** (2006). Les relations école-famille : de la confrontation à la coéducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 32(3), 649-664. <https://doi.org/10.7202/016280ar>
- OECD** (2012). *Starting String III. A quality toolbox for early childhood education and care*, OECD Publishing. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264123564-en>
- Moisset, P.** (2020). L'espace de circulation de l'enfant et le cocheminement avec les parents. Dans PEP *Parents et professionnel.le.s ensemble... Oui? Mais pourquoi? Actes de la journée de conférence du 5 juin 2019*, 5-22.
- Pirard, F., & Razy, É.** (dir.) (2024). *La petite enfance au défi du genre en contexte interculturel*. Office de la Naissance et de l'Enfance.
- Pirard, F., Glesner, J., & Genette, Ch.** (2022). Le devenir père et son accompagnement, *Le Furet*, 107, 37-38.

- Pirard, F., Glesner, J., & Genette, Ch.** (2021). *Analyse partagée des pratiques et enjeux de transformations conjointes dans l'accompagnement ?* Acte de la Biennale Internationale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles « Faire / Se faire », Paris, 22-25 septembre 2021.
- Pirard, F., Dethier, A., François, N., & Pools, E.** (2019). Les compétences professionnelles au cœur des métiers de l'accueil de l'enfance. In P. Moisset (Ed.), *Accueillir la petite enfance, le vécu des professionnels ?* (p. 47-64). Erès.
- Pirard, F.** (2019). *Les professionnel-le-s face aux enjeux d'une qualité effective pour tous*, Acte du colloque de Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP) : « Promouvoir l'égalité des chances et l'intégration sociale : il ne suffit pas d'ouvrir la porte ! », (p. 11-19) Lausanne, Suisse : PEP <http://hdl.handle.net/2268/255362>
- Pirard, F.** (2019). Accueillir le jeune enfant, Une posture professionnelle complexe, bien distincte et complémentaire de celle de parent, *Actualité Sociale*, 80, 14-15. <http://hdl.handle.net/2268/235585>
- Penn, H.** (2009). *Early Childhood Education and Care. Key lessons from research for Policy makers.* NESSE..
- Rayna, S.** (2016). *Avec les familles dans les crèches.* Erès.
- REMG** (1996). *Cibler la qualité dans les services d'accueil pour jeunes enfants*, Réseau européen des Modes de Garde d'Enfants et d'autres mesures destinées à concilier les responsabilités professionnelles et familiales des hommes et des femmes, pp. 5-8 ; 23-25.
- Rogoff, B.** (2007). Développement des répertoires culturels et participation des enfants aux pratiques quotidiennes. Dans G. Brougère & M. Vandebroek (dir.). *Repenser l'éducation des jeunes enfants.* Peter Lang.
- Sharmahd, N., & Pirard, F.** (2017). Relation entre les professionnel-le-s /familles dans l'accueil des enfants de 0 à 3 ans : risques et potentiels des incertitudes. *Revue Internationale d'Éducation Familiale*, 42, 155-173. <http://hdl.handle.net/2268/223060>
- UNICEF** (2008). *La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant » : tableau de classement des services de garde et d'éducation des jeunes enfants dans les pays économiquement avancés.* Florence : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, bilan 8, p. 23-27 (téléchargeable sur le site : <http://www.unicef-irc.org/>)
- Urban, M., Vandebroek, M., Peeters, J., Lazzari, A., & Van Laere, K.** (2011). *Competence Requirements in Early Childhood Education and Care.* University of East London – Gent University.
- Vandebroek, M., & Geens, N.** (2016). Soutien et cohésion sociale dans les crèches et les ontmoetingsplaatsen en Belgique. *Revue internationale de l'éducation familiale*, 40, 21-37.
- Vandebroek, M.** (2005). *Éduquer nos enfants à la diversité sociale, culturelle, ethnique, familiale.* Erès